

COMPTE-RENDU de la commission Hygiène et Sécurité

Séance du 23 janvier 2020

Dossier suivi par
Valérie CHEVREAU
Secrétaire de direction
02-43-76-93-20

1, rue Montesquieu
72008 LE MANS CEDEX 1

La commission d'hygiène et sécurité (CHS) s'est réunie sous la présidence du proviseur, M BLARDAT.

Était présent : M LEPINE (assistant de prévention), Mme COICADAN et Mme JARDIN (représentants des enseignants), Mme DODARD et Mme ROHEE (représentantes ATOSS), Mme CHEVREAU (assistante de prévention), Mme BOURGEOIS et Mme REGNOULT (représentantes des parents d'élèves)

Mme Chevreau est désignée secrétaire de séance.
Le président ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour.

1- Revue des registres de sécurité

Le Proviseur rappelle que tous les documents relatifs à la sécurité sont accessibles à tout usager à l'accueil du lycée. Aucune remarque n'a été notée dans le registre Santé et Sécurité au travail, ni dans le registre Danger Grave et Imminent.

M Lépine présente le registre Sécurité qu'il a dans son bureau pour les mises à jour. Il s'agit notamment du classeur où sont répertoriés les comptes rendus d'exercices incendie, PPMS... ainsi que ceux de la commission de sécurité. Un autre classeur répertorie toutes les maintenances annuelles des éléments de sécurité et des matériels (extincteurs, ascenseurs...).

Mme Dodard, représentante des personnels ATSS propose l'ajout dans ce classeur du suivi d'entretien des sorbonnes, matériels indispensables à la sécurité lors de la manipulation des produits chimiques dans les laboratoires.

M Lépine lit les prescriptions suite à la dernière commission de sécurité départementale du 28 mai 2019 :

- Former les personnels à la manipulation des extincteurs
- Etablir un plan d'intervention de l'établissement pour les pompiers en cas de besoin (en cours)
- Poser un D.M. (déclenchement manuel) à l'Infirmierie : ce qui a été fait le 29-08-2019
- Vider les caves et les greniers afin de sécuriser l'intervention des pompiers en cas d'incendie (courrier et devis envoyés à la Région- en attente de validation)

2- Point sur les EAS (espace d'attente sécurisé)

Un document est distribué à l'ensemble des membres sur la définition des EAS dans l'établissement (document joint). Les paliers extérieurs au 1^{er} et 2^{ème} étage du bâtiment principal constituent déjà des zones sécurisées. Deux EAS sont proposés au 3^{ème} étage : l'un dans les toilettes situées à l'intersection des bâtiments H et G, un autre en salle G37bis. Cette petite salle qui ne comporte qu'une table et 2 chaises devra rester ouverte en permanence.

Concernant le bâtiment Physique (M/O), les EAS pourront être situés dans les toilettes face à l'escalier de sortie. Le 1^{er} étage comporte des zones extérieures d'attente.

Ces zones doivent être clairement identifiées. A cette fin, il sera établi un devis pour des panneaux de signalétique EAS.

3- Bilan des exercices incendies et intrusion

Depuis la rentrée, deux exercices ont été organisés :

- l'un concernait un exercice PPMS Intrusion le 9 septembre. Les élèves et les personnels ont ainsi pu entendre le nouveau signal mis en place suite aux travaux réalisés au printemps dernier. L'exercice a bien été perçu et le silence a été respecté.

- un autre exercice concernait un exercice d'évacuation incendie réalisé le 16 septembre. Les temps d'évacuation sont corrects malgré quelques escaliers et paliers ralentis du fait du nombre important de personnes sortantes.

Les assistants de prévention propose à la commission l'achat de chasubles afin d'identifier rapidement les personnes ressources sur les 4 points de rassemblement. Un devis sera rapidement établi.

Par ailleurs, deux exercices auront également lieu avant la fin de l'année : un autre exercice incendie et un exercice PPMS confinement.

4- Travaux du gymnase et de l'entrée du lycée

Le gymnase, qui appartient à la Ville du Mans, va bénéficier de travaux de modernisation à compter de septembre prochain. Cela concernera la sécurisation des vestiaires ainsi que le système de chauffage du bassin de la piscine.

Par ailleurs, les travaux de consolidation de la porte d'entrée du lycée ont commencé. Le but final étant la mise en place d'un accès sécurisé par badge, opérationnel à la rentrée de septembre 2020 également.

5- Bilan des accidents du travail

Aucun accident du travail n'est à déclarer pour les agents de l'Etat depuis 2 ans.

4 accidents du travail ont eu lieu en peu de temps concernant les agents régionaux après 408 jours sans accidents. Ces accidents ont généré environ 35 jours d'arrêt.

6- Bilan des accidents scolaires

Depuis la rentrée, 3 accidents sont à déplorer dont 2 en EPS. Un imprimé est à remplir et à renvoyer à la DSDEN.

7- Questions diverses

- Un bac à graisse diluée dans les eaux usées situé dans la cour des fournisseurs est à changer. La question sera abordée lors de la réunion de la revue de gestion immobilière.
- Mme Dodard, représentante des personnels et technicienne de laboratoire, informe la commission qu'elle a mis à disposition à l'accueil, une clé USB avec l'inventaire des produits chimiques utilisés dans les laboratoires et leur fiche sécurité ; ceci permettant de donner des informations aux services d'urgence lors d'accidents éventuels.
- Concernant les mesures de prévention envisagées dans les mois à venir :
 - la mise en place d'un défibrillateur au sein du lycée (un défibrillateur existe dans l'enceinte de la piscine)
 - l'instauration de formations à l'utilisation des extincteurs et au PSC1 des personnels en fin d'année ou à la rentrée
 - l'inventaire des mallettes PPMS Confinement
 - un devis sera réalisé pour l'achat de souris ergonomiques et de nouveaux fauteuils pour les personnels administratifs
- Enfin, un problème est soulevé concernant la promiscuité de la salle I24, les enseignants nous signalent que la capacité de cette salle est surestimée (trop de tables).

La séance est levée à 19h.

La Secrétaire de séance

Le Proviseur

Les assistants de prévention